



RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 janvier 2024

Présents : René Billon, Serge Bardet, Guy Bernard, Françoise Blanc, Alain Chapus, Martine Dessagne, Marc Granger, Maurice Guillon, Nathalie Klein, Nadia Mayan, Jacques Mermillon, Pierre Masi, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau.

Excusés : Patrick Garcia.

René Billon, Président du club, déclare la séance ouverte à 09h00.

Rappel des points fixés à l'ordre du jour.

- Grande randonnée vers Paris ,
- Marche gourmande « La Vigneronne »,
- Point sur les chantiers en cours des commissions,
 - bilan des randonnées 4^{ème} trimestre,
 - sentiers,
 - voyages.
- Questions diverses.

Grande randonnée vers Paris.

Initiative nationale portée par la FFRandonnée et placée **sous le Patronage de la Commission Nationale Française pour l'Unesco**, La Grande Randonnée vers Paris se déroulera du 13 janvier au 12 mai, au départ de sept régions de France, une grande marche itinérante de quelque 10 000 km va converger vers la Capitale.

Pour plus ample information, cliquez sur le lien :

<https://www.ffrandonnee.fr/la-grande-randonnee-vers-paris-suivez-le-guide>

Dans notre région, le tracé suivra principalement le GR 59 et sera constitué de 2 parcours de 19 kms chacun environ :

- Brey-de-Vent / Neuville, lundi 18/03/24,
- Neuville/Ceyzeriat, mardi 19/03/24.

L'organisation de ces manifestations est encore en cours d'élaboration. Les personnes qui seraient intéressées pour une participation (domaines à l'étude : marcheurs, animations, spectateurs...) peuvent se faire connaître.

Aucune règle n'étant encore définie, le fractionnement de ces « étapes » pourrait éventuellement être envisagé pour ceux qui souhaiteraient participer sur une plus courte distance.

Balade gourmande Route du Bugey « La Vigneronne ».

Cette randonnée, prévue le 14/04/2024, d'environ 10kms entre Poncin et Mérignat est ouverte à tous. Elle se déroule au cœur des vignes du Bugey/Pays de Cerdon.

Au programme, dégustation de vins du Bugey et menu dînatoire réalisé par des restaurateurs et traiteurs locaux.

Départ fixé à 09h00 au niveau du Caveau Lingot.

Inscriptions au 06.12.10.47.47 à compter du 01/02/2024.

Participation du club Rando-Plaisir à la reconnaissance du parcours, le 10/02/24 de 09h00 à 13h:00, en relation avec les organisateurs de l'évènement.

Point sur les chantiers en cours des commissions.

- Bilan des randonnées 4^{ème} trimestre (participation, annulations),
 - Lundi : moyenne de participation 24 - annulations randos 2,
 - Jeudi : moyenne de participation 36 - annulations randos 6,
 - RD : moyenne de participation 20 - annulations randos 6.
- Repas,
 - Un repas est prévu le 28 mars 2024 au foyer rural de Poncin.

Une réunion préparatoire, programmée le 27/02/2024 sera, entre autre, destinée à étudier les prestations proposées par les différents traiteurs sollicités pour la préparation du plat principal.

➤ Voyages,

- Escapades et voyage annuel, plusieurs pistes sont à l'étude (Thonon, Aix les Bains, Chamonix...), des prospections encore en cours.

La destination du voyage annuel, devrait être arrêtée par la Commission le 31/01/2024 à 09h00. La réalisation du projet final sera développée sur la base des informations recueillies.

La sortie en bus, sur un jour, fera l'objet d'une réunion planifiée le 13/02/24 à 09h00.

➤ Sentiers,

- Les informations concernant le suivi des affaires « Sentiers » en cours sont consultables sur les annexes accompagnant ce compte rendu.
- L'entretien des sentiers nécessitant une débroussailleuse supplémentaire, un budget, à hauteur de 1000€, est alloué à l'achat de ce matériel.
- Le club ainsi que les responsables en charge de la Commission sentiers adressent leurs remerciements aux personnes qui rapportent les anomalies qu'ils ont relevées sur le terrain. Pratique à poursuivre et à encourager.

Questions diverses.

- Dans le cadre de leur contribution au fonctionnement du club, un appel à subvention de soutien est lancé auprès des communes avoisinantes.
- L'Assemblée Générale du CRDP se tiendra le 15/02/2024 à 14h00 au foyer rural de Poncin.
- Si la disponibilité de la salle du foyer rural est confirmée, Rando Plaisir tiendra son Assemblée Générale le 10/09/2024.

Fin de la séance à 11h00.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 03 avril 2024 à 09h00.

**Le secrétaire
Alain Chapus**

**Le Président
René Billon**

Nous avons eu, au mois de décembre, une réunion de bilan sentiers avec la com-com et les autres clubs ou René et moi-même étions présents

Nous avons soulevé le problème des marches du sentier vers le viaduc de Poncin en invoquant notre manque de moyens technique pour réaliser un passage sécurisé et avons demandé à la com.com de prendre ce chantier à sa charge. En appuyant sur le fait que ce secteur est très fréquenté, emprunté par 2 GRP et 1 PR occasionnant beaucoup de passage de randonneurs, et un risque potentiel d'accident.

La com.com n'a pas de services techniques pour réaliser ces travaux mais a un genre de partenariat avec une société de réinsertion qui pourrait être mandatée pour réaliser ces travaux. Ils doivent prendre RV avec nous sur le terrain pour voir ce qui est réalisable. Le dernier message du responsable de la com-com en date du 03/01 me dit : « *Pour ce qui est du sentier sous le viaduc d'autoroute, j'ai relancé la commune de Poncin, en fonction de leur retour nous irons ensemble sur place, je vous tiens au courant* ».

Concernant le GRP du Revermont, nous avons appris que la liaison entre St André et Pont d'Ain n'est pas inscrite au PDIPR ce qui nous dédouane de l'entretien et balisage de cette section. Pour info, nous avons refait entièrement le balisage de cette section de 4 km en 2022.

Concernant les autres sentiers du secteur, nous avons appris que le sentier de la dame blanche, entretenu par le club de Jujurieux, va être modifié en cause la section entre château de la dame blanche, la passerelle, montée sur Poncieux et chemin des écoliers va être abandonnée du fait du refus du droit de passage de certains propriétaires sur plusieurs secteurs et de la difficulté d'entretien de la descente vers la passerelle. Ils cherchent un autre itinéraire.

Il semblerait que nous ayons aussi un problème de refus de droit de passage sur le circuit de la roche fendue. Entre Varey et Dalivoy. Mais je pense, qu'il pourrait être contourné en suivant le GR 59 entre Varey et Dalivoy.

J'ai à nouveau évoqué l'indemnisation kilométrique d'entretien des sentiers, pour info, nous sommes indemnisés à hauteur de 10€ du km alors que les autres com.com indemnissent en moyenne entre 12 et 13€.

Je leur ai lu une déclaration que je joins à ce compte rendu. Pour résumer je les informe que je ne participerais plus à aucune réunion de sentiers tant que notre indemnité ne sera pas relevée au niveau des autres clubs du département.

J'ai donc reçu un message en date du 03 janvier :

« *A propos de l'entretien des itinéraires de rando par votre club et suite à la dernière réunion de bilan du mois de décembre, nous souhaitons organiser une réunion avec les clubs et le Président de la Communauté de communes, afin de réfléchir à une revalorisation de l'indemnité kilométrique que vous percevez pour cet entretien. Cette réunion est programmée le vendredi 19 janvier à 8h30* ». René, Maurice et moi-même seront présents.

La commande de panneaux 2023 a permis d'équiper la totalité du circuit des bords de l'Ain en panneaux trespa.

Une commande de 20 panneaux est en cours ce qui devrait nous permettre de voir une bonne partie du circuit des vignobles de Poncin équipé en panneaux trespa.

Nous allons avoir pas mal de travail sur les sentiers dès le retour des beaux jours. J'ai ici une liste non exhaustive des prochains chantiers.

Déclaration indemnisation entretien sentiers.

01/12/2023

Au cours de la réunion organisée par le CDRP le 15 novembre 2022 à Poncin, nous avons appris par Francis BEAUVAIS que nous sommes le club le moins bien indemnisé du département. Et que le taux kilométrique d'entretien des sentiers de notre com.com est en moyenne 20% inférieur aux autres du département de l'Ain.

En effet, depuis 1999, c'est-à-dire le passage à l'euro, nous sommes indemnisés à hauteur de 10€ du km alors que, actuellement, la moyenne des autres clubs du département est située entre 12 et 13 €.

En plus de voir notre indemnisation stagner depuis 23 ans, nous avons subi l'an passé un rabotage en règle de notre prestation suite à la baisse de l'indemnisation consécutive au nouveau calcul des doublons, décidée en comité directeur par le CDRP, nous avons vu notre indemnisation d'entretien des sentiers fondre de 330 € soit 22%.

Pour infos, le passage de 10 à 12 € ne compenserait même pas la perte due au nouveau calcul des doublons puisque cela ne représenterait que 299€.

Cependant, sur le terrain, toujours autant de travail, et même de plus en plus, en cause les conditions météo. Sans compter que le prix de la peinture, essence et autre outillage nécessaire pour mener à bien notre tâche ont doublé voir triplé pour certains.

Et pourtant... lors de notre dernier bilan sentiers 2022, ici même, les responsables de la com.com et du CDRP s'accordaient à dire... je cite :

« Qu'il y avait une injustice, que le club rando Poncin abattant un travail considérable il fallait revoir au plus vite le montant cette indemnisation ».

Donc, ma question est : qu'en est-il aujourd'hui, que reste t'il de ces belles paroles.

Compte tenu de votre réponse, en tant que responsable des sentiers du club de Rando Poncin, je considère comme un manque de reconnaissance pour notre travail accompli sur les sentiers, par conséquent, et ce jusqu'à ce que notre travail soit rémunéré à sa juste valeur et dans la moyenne des autres clubs du département, je ne participerais plus aux réunions sentiers bilan ou autres.

Ce courrier servira de réponse à chaque convocation de réunion sentiers CDRP ou COM-COM.